BULLETIN **LE DEMINEUR** TRIMESTRIEL

de la Fraternelle des Démineurs de Belgique

SECRETARIAT

30, RUE SAINT-JEAN - TERVUREN

C. C. P. 7537.94 - - Téléphone 57.31.64

REDACTION

AV. ALBERT GIRAUD, 105, SCHAERBEEK

— Téléphone : 16.00.73 —

DOUZIEME ANNEE N° 1

JANVIER 1958

Chers Amis Démineurs

Douze années déjà sont passées depuis que, tous ensemble, nous nous sommes trouvés unis sous le même drapeau.

Elles ont été fécondes en événements, tantôt tristes, tantôt joyeux, mais toujours marquées d'une grande fierté au souvenir de ce que nous avons accompli pour le plus grand bien du Pays.

Le renouvellement de l'année me donne l'occasion de vous présenter tous les vœux sincères de bonheur et de prospérité que le Comité de la Fraternelle forme pour vous et les vôtres qui vous sont chers.

A ceux qui continuent le dur métier que vous avez tous connu, nous ajoutons l'ardent souhait que cette année leur épargne toute circonstance fâcheuse à laquelle les exposent leurs périlleuses occupations.

Il en a été ainsi en 1957.

Nous espérons qu'il en sera de même en 1958.

Notre Fraternelle a continué de se montrer très attentive à ceux, veuves et orphelins, que nous ont légués nos chers camarades disparus. Il n'est pas besoin de vous assurer qu'elle a pris cet effort à cœur et qu'elle est décidée à le maintenir jusqu'au bout.

Il est bien entendu que, pour continuer cette noble mission, nous avons besoin de l'appui de tous. Nous comptons spécialement sur la fidélité de chacun de vous et sur le dynamisme de vos sections.

Il faut que notre activité se maintienne partout et qu'elle renaisse là où elle s'est laissée quelque peu fléchir.

C'est le seul moyen de conserver à notre chère Fraternelle l'activité qu'elle a connue jusqu'à présent et de lui maintenir sa prospérité qui fait sa force.

Tel est le vœu que nous formons pour notre association : nous sommes tous des amis déjà anciens ; il faut que ce sentiment qui a pris naissance dans des circonstances parfois douloureuses se perpétue à jamais.

Le Général SEVRIN.

Nos Vœux pour 1958

La Rédaction de votre bulletin est particulièrement heureuse de vous adresser, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, tous ses meilleurs souhaits pour l'an nouveau.

Elle vous rappelle que ce bulletin est le vôtre.

Ne craignez pas de faire appel à lui pour tout ce qui vous intéresse, pour tout ce qui vous embarrasse.

Son seul souci, son vœu le plus cher est de vous être aussi utile qu'agréable.

POURQUOI?

Un mort de plus. Pourquoi ?

Cette question, je me la pose de plus en plus souvent depuis que j'ai quitté le service du Déminage et je me la répète d'avantage au fur et à mesure que le temps s'écoule alors qu'il engendre habituellement l'oubli et efface les traces.

Depuis la création des troupes du déminage et cela se passait fin 1944 il ne s'est pas écoulé une seule année sans qu'un accident mortel se produise. Pourquoi ?

Sans doute cette interrogation me vient à l'esprit plus souvent qu'il n'y a guère, parce que le contact quotidien avec les engins explosifs donne à celui qui les manipule cette espèce de fatalisme qui endort la vigilance et rend insouciant.

Le « C'était écrit » donne autant de témérité que de nonchalance d'esprit et c'est sans doute cela qui amène le démineur à ne plus se poser de questions.

Pourtant, il est des souvenirs qui surgissent quelque fois du fonds de la mémoire et alors revient aux lèvres la douloureuse question « **Pourquoi ? »**

Elle revient d'autant plus facilement, et lancinante, parce qu'en trop d'occasions, elle est restée sans réponse.

Pourquoi, un tel, calme et réfléchi, n'est pas rentré, le soir, de son travail de détection de mines ?

Pourquoi, tel autre, ayant neutralisé des tas d'engins, n'a pas survécu à ses blessures ?

Pourquoi, toujours pourquoi, se produit-il encore maintenant des accidents, alors qu'il n'y a plus de mines à rechercher ?

Peut-être, pour le profane du moins, faudrait-il rappeler la définition que le General SEVRIN faisait, en parlant du Déminage :

« Le Démineur est le soldat qui, avec une pa» tience et une ingéniosité rare, sonde le terrain, » pouce par pouce, afin de découvrir, désamorcer, » enlever et détruire les milliers de mines perfides » enfouies par l'ennemi en vue de la défense des » positions ».

« Mais c'est aussi lui, qui assume la lourde char» ge de débarrasser l'arrière des armées des bombes » et obus non explosés déversés en quantités mas» sives par l'aviation et l'artillerie ».

« Lui incombent aussi tout ce qui est enlèvement » et destruction d'engins explosifs qui constituent » un danger permanent tant pour les armées que » pour la population ».

Si complète soit-elle, cette belle définition ne donne qu'en partie la réponse à la question posée à propos de la disparition des 110 DEMINEURS tués par les mines et autres engins explosifs.

Nos 250 blessés n'ont pas, eux non plus, pu donner de réponse, parce qu'en de nombreuses occasions, ils n'ont été que les témoins très proches des accidents où d'autres ont laissé leur vie.

Nous avions cru que certains de nos grands invalides, amputés des deux mains ou des deux jambes et rescapés de la mort, nous donneraient la réponse. Nous avions espéré que leurs souffrances n'auraient pas été vaines et que leur expérience aurait au moins servi à éviter d'autres accidents.

Hélas, il a fallu déchanter, ils n'ont pas trouvé la clé de l'énigme, ils n'ont qu'accusé la fatalité. La réponse, la vérité était et est en dehors d'eux-mêmes tout en les enveloppant de sa force et les marquant de son empreinte. La vérité devait leur échapper, comme à tant d'autres d'ailleurs, par son évidence même, parce que personne n'osait y penser, parce que cela semblait trop monstreux.

Et pourtant, il faut le reconnaître ; les Démineurs ont été les victimes de leur courage et du zèle qu'ils ont apporté à débarrasser le Pays de tous les engins qui couvraient et qui couvrent encore en maints endroits le sol.

Point n'est besoin de longues démonstrations pour faire la preuve de cette vérité.

Il suffira sans doute de rappeler que les travaux de déminage ont été effectués en un temps record, avec des hommes en nombre insuffisant, sommairement instruits, démunis d'outillage et de matériel n'ayant que leur courage et leur bonne volonté à opposer aux difficultés techniques de leur travail.

Tout cela est oublié aujourd'hui et nos obscurs héros ne comptent plus pour personne.

C'est sans doute pour cette raison, le danger des mines ayant disparu, que de bien maigres satisfactions ont été accordées jusqu'à ce jour aux Démineurs.

Si on considère le peu d'écho que nos revendications ont trouvé auprès des Autorités, on en vient à penser qu'il faudrait comme tant d'autres faire du tam-tam et raconter notre Histoire du Déminage à tout instant.

Il faudrait sans doute aussi la placer sur la table de chevet de Monsieur le Ministre de la Défense Nationale, sur celle de ses prédécesseurs et de ses successeurs, car nous savons que c'est chez eux que les Démineurs ont trouvé le moins bon accueil alors que les Troupes de Déminage ont été créées à l'initiative directe de M. le Ministre de la Défense Nationale.

Et voilà pourquoi les questions restent sans réponse.

Mais comme un Démineur reste malgré tout toujours sur la brèche, nous reviendrons sur ce sujet.

BOB.

Un Démineur à l'honneur

Et oui. Cela arrive parfois, surtout quand il se trouve encore de par ce monde, trop fréquemment aveugle ou égoïste, des gens pour qui la reconnaissance n'est pas un vain mot.

C'est ainsi que le lundi 30 septembre 1957, à 11 heures, s'est déroulée à la caserne Cavalier Fonck à Liège, une cérémonie, très simple mais combien éloquente.

Le héros de la journée était le sergent Jos. MASSART ex-démineur du S.E.D.E.E./Liège, amputé de la jambe droite suite à l'explosion d'une « schumine 42 » et grand invalide de guerre 40-45.

Ce camarade avait dû quitter le service du Déminage, suite à la réduction des effectifs. Depuis lors, il était en service à la Cie. Administrative Provinciale de Liège.

L'heure de la mise à la pension ayant sonné, il fut décidé que Massart serait dignement fêté.
Son Chef de Corps, le Major LUROT, son commandant d'Unité, le Cap.-Cdt. NYST et le promoteur de l'organisation, l'Adjudant DEFRERE, mirent tout en œuvre pour qu'il en fut ainsi.
Le matin de ce jour faste, vit rassembler dans un commun élan de sympathie, un fort détachement de la 5e Cie. M.P., un détachement composé de tous les V.C. et les miliciens en service dans les diverses unités du Quartier, de la Cie Administ. Provinciale au grand complet, la musique de la 4 D.I. qui exécuta lors de l'ouverture du ban, la marche des Grenadiers dont MASSART est issu.

Au moment de l'envoi des couleurs, rendu plus impressionnant encore par l'exécution de la Brabançonne, notre jubilaire était encadré de onze ex-démineurs en service au quartier FONCK et au dépôt d'Alleur.

Le Cdt. NYST cita les mérites que s'était acquis notre ami au cours de sa longue carrière, il lut d'autre part, un passage du livre « Nos Démineurs » retraçant un épisode simple mais combien brave de sa présence au déminage. Il attira particulièrement l'attention des jeunes V.C. et miliciens, allant même jusqu'à leur dire, qu'un homme d'une trempe pareille avait droit à leur salut, non seulement tant qu'il était encore en tenue, mais surtout lorsqu'il serait redevenu un monsieur « tout-le-monde ».

Puis ce fut au tour du Major LUROT de saluer le départ de MASSART. L'ancien chef du S.E.D.E.E./ Liège, le Commandant VANDERRYDT vint spontanément vers MASSART de qui il étreignit les mains avec une émotion à peine voilée. Ce geste toucha non seulement notre ami, mais encore les ex-démineurs.

La cérémonie fut clôturée par une vibrante marche des Démineurs.

Outre les Autorités déja citées, on notait la présence de Madame MASSART ; du Cap. Cdt DOHET du S.E.D.E.E./Liège qu'accompagnaient l'Adjudant REUL et le sergent DAVID ; de M. LEMASUY, Bourgmestre de Grivegnée ; de M. le Président et les délégations des Invalides Liégeois ; de M. le Président et les délégations des Grands Amputés de Guerre ; de M. le Vive-Président et la délégation avec drapeau de la Fédération Nationale des Anciens Combattants, Section de Bois de Breux ; de M. les Représentants des plusieurs journaux liégeois.

La cérémonie ne fut pas terminée pour autant, car aussitôt après, une réunion intime regroupait au bar des sous-officiers, les Autorités, les invités, la presse et - délicate attention des organisateurs - tous les ex-démineurs.

Devant des tables sur lesquelles voisinaient, fleurs, vin blanc, bonbons, - une charmante initiative du Cap. HENNEN, gestionnaire du Mess des Officiers - le sergent MASSART se vit offrir par la Cie. Administrative, un splendide vase en cristal ; par la F. N. C. un cendrier en cristal, par le SEDEE/ Liège, un rasoir électrique et enfin par les ex-démineurs, un portrait à l'huile, le représentant en buste et qui est l'œuvre du camarade démineur Jos BERNKENS.

Des fleurs furent offertes à Madame MASSART.

L'émotion était à son comble et l'on vit des anciens, qui se croient des « durs », le coin des yeux perlés de larmes.

Bonne chance Joseph, et en mon nom et à notre nom à tous, merci de tout cœur à celui qui eut l'idée de mettre tout cela sur pied.

TEMPETE.

Notre Conseil d'Administration

Notre C. A. a tenu régulièrement ses réunions mensuelles sous la présidence du Général SEVRIN.

Assistaient à ces réunions : les Majors SAMYN et BONMARIAGE, les Commandants MERCKX et GEORGE, le Capitaine COGNEAU, le Docteur PRIGNON, MM. VANCLEVEN, LINOTTE, ITTERS, BERTRAND, PIERREUSE, ainsi que notre dévoué secrétaire BAENTS.

Il s'est occupé en ordre principal de certains de nos orphelins d'interventions en faveur de camarades démineurs particulièrement éprouvés, des bonifications d'ancienneté à octroyer pour le temps de service passé au déminage, des cartes de combattants, de la St. Nicolas de nos enfants etc.

Il a en outre décidé que la prochaine assemblée générale aurait lieu à Bruxelles en 1958, vraisembblablement à Anderlecht.

Les précisions seront données dans notre prochain bulletin.

LA VIE DANS NOS SECTIONS

SECTION DE LA FLANDE OCCIDENTALE

Nous avons le regret de devoir vous faire part du décès de notre camarade CEUNINCK Evarist, ouvrier civil, Cayennestraat, 46 à Languemarck.

Nous présentons à son épouse et à ses enfants nos condoléances émues.

SECTION DU BRABANT.

Les réunions mensuelles de la Section du Brabant connaissent un regain extraordinaire.

Si cette situation perdure, le local « Les Brasseurs » s'avérèrera trop petit.

Inutile de dire que la plus franche camaraderie ne cesse de règner et que le plaisir que chacun éprouve à se retrouver de la sorte est manifeste.

Mais qu'attendent les camarades BAPTISTA, DEFAT, BAECK et quelques autres pour se joindre de nouveau à nous ?

AU COMITE DES DAMES.

Le Comité des Dames de laSection du Brabant a tenu ses réunions mensuelles au cours desquelles les dispositions voulues ont été prises pour assurer à nos enfants et à nos orphelins en particulier une St. Nicolas digne des Démineurs.

Entouraient leur Présidente, Mademoiselle SEVRIN, Mesdames GEORGE, BONMARIAGE, DEVILLE, ITTERS, GUILLAUME, DELPLANQUE, TIELEMANS.

Le Grand St. Nicolas rend visite à la Section.

Comme les années précédentes, St. Nicolas a tenu à rendre visite aux enfants des Démineurs de la Section de Tervuren.

Dimanche, 8 décembre, il s'est donc amené, suivi de son fidèle Père Fouettard, dans la grande salle du « Casino » de Tervuren, où une soixantaine d'enfants avaient répondu à l'invitation qui leur avait été adressée par le Comité de la Section.

Après que notre Président fédéral, le Général SEVRIN, accompagné du Colonel LINDEN, eût été salué les veuves présentes, notre toujours dévoué Secrétaire BAENTS remercia notre Général de la sollicitude qu'il ne cesse de témoigner à l'égard de tous les Démineurs et de nos orphelins en particulier.

Il adressa ensuite ses remerciments aux Dames qui avaient assuré la réussite de la fête à savoir : notre charmante Marraine Mademoiselle SEVRIN, Mesdames GEORGE, ITTERS, BONMARIAGE, GUILLAUME, DELPLANQUE, TIELEMANS ainsi qu'aux membres du Comité et aux généreux donateurs qui avaient permis la réalisation de cette petite manifestation : MM. BONMARIAGE, GEORGE, ITTERS, GUILLAUME, DELPLANQUE, CLOSSET, TIELEMANS, etc.

Cette charmante récréation, agrémentée de Sketchs musicaux, de cinéma et d'un gouter savoureux se déroula dans l'enthousiasme le plus complet jusqu'à ce que St. Nicolas eut vidé sa hotte de cadeaux.

Toutes nos félicitations et nos remerciments aux camarades BAENTS, VANDE SANDE, CLOSSET et au fidèle et dévoué PLUMIER.

SECTION DE LA FLANDRE ORIENTALE.

A l'occasion de la naissance du 7e fils, Baudouin, de notre Président Provincial DEBAKKER, le comité de la Section de la Flandre Orientale avait décidé de remettre un cadeau aux bienheureux parents.

A l'appel de notre camarade VANCLEVEN, président f. f. aux membres du Comité les camarades VAN DER MISPEL, VAN DE VEEGAETE, VAN MARK, MAERTENS et DESMET avaient aussitôt donné leur adhésion.

La réunion avait été fixée pour le 15 juin à 15 h. dans les locaux de l'U.F.A.C. et à 15 h. 15, le départ pour Wetteren se faisait dans deux autos mises à notre disposition par les amis VAN DER MISPEL et VANDE VEEGAETE auxquels nous adressons nos plus vifs remerciments.

Vers 15 h. 40 nous arrivions au domicile de notre Président où nous étions reçus par Mad. DE BACKER.

Tandis que des rafraichissements, des cigares et des cigarettes nous étaient offerts par notre charmante hôtesse, le camarade VAN CLEVEN prenait aussitôt la parole au nom de la Section, et offrait pour le petit Baudouin, un anneau de serviette en argent gravé au nom de « Baudouin » et à l'heureuse maman quelques fleurs.

Quelques instants plus tard notre Président rentrait et c'était aussitôt l'atmosphère « démineurs » qui régnait dans cette si accueillante demeure.

Le « Pernod » glacé prenait place aussitôt sur la table, mais hélas, nos braves « chauffeurs » devaient se contenter de « Coca » à la glace.

M. DEBACKER remerciait en son nom et en celui de son fils pour la délicate attention de la Section et il en profitait pour nous faire admirer le cadeau du Parrain, S. M. le Roi BAUDOIN.

Après un courte discussion entre notre Président et VAN CLEVEN, la visite des établissements « DUBA » fut décidée et ce fut M. DEBACKER lui-même qui nous servit de cicérone.

Visite aussi agréable, qu'instructive qui nous permit en outre de nous rendre compte de ce que l'absorption de « Pernod » donnait à certains des talents d'avocat.

Vers 18 h. hélas, nous devions prendre congé de toute la famille DEBACKER et regagnions Gand.

Pour nous qui y avons participé, ce fut une après-midi bien agréable dans son intimité et cependant bien instructive.

A LA SECTION DE LIEGE.

Le Comité de la Section de Liège porte à la connaissance de tous ses membres, que toute demande et correspondance doit être envoyée au Secrétaire de la Section, le Camarade JENNEKENS Joseph, rue Pierreuse, 102 à Liège.

Il signale aussi qu'une permanence est établie le premier lundi du mois de 19 h. à 20 h. dans les locaux de l'U.F.A.C. boulevard de la Sauvenière à Liège.

Cette permanence sera tenue par les camarades LINOTTE et JENNEKENS. Pour ceux qui ne pourraient s'y rendre ce jour, il leur est loisible de se présenter au Secrétariat, le mercredi, jeudi et vendredi de 18 à 21 heures.

Le Comité lance un appel à tous les membres qui ne sont pas en possession de leur carte de membre et qui désirent l'obtenir, de se faire connaitre d'urgence au Camarade JENEKENS.

A ROCOURT.

Au Ciné Astria une grande soirée gratuite a été organisée le lundi 7 octobre par la F.N.C. locale.

Au programme : une très intéressante conférence avec projections par l'Adjudant CRABEELS. Sujet : « Le déminage et le danger toujours constant des engins de guerre abandonnés » ;
projection du film « Les Diables de l'Aklahoma » avec John Derck et John Barrymore ;
une tombola avec de très nombreux lots.

C'est devant une assistance comble que se déroula cette soirée en tous points, réussie.

Au rang des personnalités, on remarquait : le Colonel POSSCHELLE commandant du SEDEE ; le Commandant DOHET, Chef du Peloton de Liège et Madame, M. le Curé de St. Joseph, M. le Bourgmestre et les membres du Conseil Communal, le Commandant WILLEMS et une délégation des Démineurs.

L'Adjudant CRABEELS, dans un exposé clair et bourré d'anecdotes, fit comprendre mieux encore, le danger des engins de guerre, mines côtières, V1, V2, bombes d'avion, mines sous-marines, pièges de toutes natures etc.

De 50 unités en 1944, les effectifs du SEDEE passèrent à plus de 2.000 pour retomber de nos jours à une centaine d'hommes.

Les pertes s'élevèrent à 110 tués et 250 blessés, car si pour tous la guerre est terminée depuis 1945, pour eux elle continue toujours aussi sournoise.

Après un bref aperçu des engins qu'on trouve encore dans le pays, il parla des engins modernes et de leur pouvoir formidable de destruction.

Puis eut lieu la présentation d'un film documentaire sur le désamorçage et la neutralisation d'une bombe magnétique et acoustique allemande de 1.000 kgs à Bredene et « La Boîte à surprise » film d'instruction sur le dépiègeage d'une maison dont l'acteur principal est le conférencier lui-même.

Le président de la F.N.C. remercia chaleureusement le conférencier et associa sa famille en remettant à Madame CRABEELS une magnifique plante.

Puis le fils ainé Renaud émut l'assemblée en déclamant le « Démineur-Martyr » de LALLEMAND.

Le film de guerre « Les Diables de l'Oklahoma » clotura cette belle soirée.

INVALIDES DE GUERRE 40-45

Les invalides de guerre 40-45 apprendront avec plaisir que la gratuité des soins médicaux et pharmaceutiques leur sera accordée à partir du 1er Janvier 1958.

Des précisions leur seront données à ce sujet dans notre prochain bulletin.

UNE INFORMATION CONCERNANT LA COOPERATIVE MILITAIRE CENTRALE

Il est arrivé fréquemment que des anciens militaires ou leur ayants droit ont demandé à pouvoir s'approvisionner dans les magasins de la Cantine Militaire Centrale et à bénéficier des conditions d'achats favorables pratiqués par cet organisme.

Cette autorisation ne pouvait leur être donnée parce que ces magasins n'étaient accessibles qu'aux ressortissants au Ministère de la Défense Nationale en activité de service.

Une société coopérative, dénommée « Coopérative Militaire Centrale vient d'être créée ; elle a repris en Belgique les magasins de la Cantine Militaire Centrale, depuis le 1er décembre 1956.

Les statuts de cette société coopérative, autorise l'affiliation des ressortissants au Ministère de la Défense Nationale du cadre actif, de réserve, assimilés ou pensionnés . les personnes qui jouissent d'une rente accordée à titre militaire ou pour fait de guerre ; les veuves et les enfants de tous les précités peuvent également s'affilier ainsi que les personnes ayant rendu des services à l'Armée en temps de paix ou en temps de guerre.

Une politique de bas prix continuera d'être appliquée ; de plus les affiliés participeront à la répartition des bénéfices éventuels au prorata de leurs achats.

Pour bénéficier de ces avantages, un droit d'affiliation de 20 frs est demandé.

Les magasins sont situés à :
Bruxelles : 11, rue du Commerce Tél. 11.47.38.
Anvers : 32, rue St. Thomas Tél. 39.76.80
Liège : 37, place Xavier Neujean Tél. 23.47.34
Namur : 61, rue Rogier Tél. 266.30
Brasschaet : 830, Ch. de Bréda Tél : 73.00.30
Arlon : Galgenberg Tél. 218.14
Tournai : 18. rue Becquerelle Tél. 215.92.
Bruges : 31a, ch. de Maele Tél. 370.38
Bourg-Léopold : 206, rue Col. Van Hesbeke Tél. 95

Par ses services de transport, la Coopérative peut pratiquement approvisionner ses affiliés à domicile partout en Belgique.

(Extrait « Le Grenadier »).

Camarade Démineur

Ainsi qu'on te l'a communiqué antérieurement, la cotisation pour 1958 reste fixée à 40 frs. FAIS UN VERSEMENT AUJOURD'HUI MEME.

Si tu ne peux t'adresser directement à ta section, fais ton versement de 40 frs au C.C.P. 7537.94 DE LA FRATERNELLE DES DEMINEURS DE BELGIQUE, 30, RUE St. JEAN, TERVUREN.

N'oublie pas de mentionner tes nom, prénoms et adresse exacte.
Est-il nécessaire de te rappeler une fois encore que plus nous resterons groupés, plus nous serons forts pour faire aboutir nos revendications.

Pour rappel, voici les adresses des sections et leur numéro de C. C. P.

ANVERS : Komdt MERCKX, kazerne 7-8 Berchem-lez-Anvers.

BRABANT ET NAMUR - Fraternelle des Démineurs du Brabant - Bruxelles C.C.P. 8173.53.

FLANDRE ORIENTALE - M. VAN CLEVEN, 5 rue des Champs Elysées, Gand C.C.P. 4511.80.

FLANDRE OCCIDENTALE - M. SAMYN Em., 14, Ch. de Torhout, Ste-André-Bruges C.C.P. 3450.69

LIEGE - Fraternelle des Démineurs Liège C.C.P. 7902.11.

HAINAUT - M. HULSHAEGEN, 151, rue Bellière Marcinelle C.C.P. 2137.50.

Quelques histoires racontées par des Démineurs

Dans un petit village en Camargue, un automobiliste égaré demande son chemin à un vieux guardian.

Ce dernier est loquace et amorce aussitôt une conversation.

— Et la guerre, comment ça va ?

— La guerre ? Mais elle est finie depuis 12 ans.

— Pas possible. Et ce sont les Allemands qui sont battus ?

— Bien sûr.

— Et de Guillaume II, qu'est-ce qu'on en a fait?

— Mais enfin, d'où sortez-vous ? Il y a encore eu une autre guerre mondiale.

— Sans blague. Et les Allemands l'ont perdue aussi ?

— Bien entendu.

— Tant mieux ! Ca doit surement faire plaisir à ce brave Clémenceau.

★

Ninette (8ans) passe ses vacances à la mer. Ils sont les hôtes d'une pension de famille où le menu comporte ce soir là du Chou-farci.

— Oh, râle-t-elle, les yeux exhorbités.

— Qu'est-ce qu'il y a ? s'affole la maman.

— On a cuit le chou avec le bébé dedans.

Le petit snob Jacky fait son service militaire.

Il se présente au sergent planton à l'heure de la sortie.

Il est chaussé de bottines d'un jaune rutilant qui sont loin d'être tolérées par les règlements.

— Dites donc, rugit le gradé. Qu'est-ce que ces godasses ?

— Mais sergent...

— Pourquoi pas en haut-de-forme, tant que vous y êtes ?

Alors esquissant une moue de mépris ;

— Voyons sergent, un-haut-de forme avec des bottines jaunes, vous n'y pensez pas.

★

Un jour la clôture qui sépare le Paradis de l'Enfer tomba.

St. Pierre héla le Malin.

— Hé. Satan, cette clôture devrait être réparée. C'est à vous d'en supporter les frais.

— Pourquoi, moi ?

— Parce que c'est à cause de vous qu'on a dû la faire placer et si vous ne vous exécutez pas on ira en justice.

— Sans blague ricana Satan. Et où irez-vous trouver un avocat ? Ils sont tous chez moi.